

L'Etat doit rester majoritaire, pour des raisons stratégiques"

Le Nouvel Obs.com, 24 octobre 2005

Thierry Breton affirme que le moment est bien choisi pour privatiser EDF. En quoi la conjoncture est-elle favorable ?

- Je suppose que Thierry Breton se réfère là à l'évolution du prix du pétrole. Il estime à juste titre qu'il est temps de faire en sorte qu'une entreprise qui fonde l'essentiel de son activité sur les énergies alternatives, puisse pleinement avoir les moyens d'investir. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une privatisation. Il s'agit de permettre à EDF de récolter en Bourse de nouvelles voies d'investissement, qui sont d'autant plus nécessaire que le prix du pétrole est élevé. Il y a eu une longue période au cours de laquelle l'investissement dans les centrales nucléaires s'est ralenti, et il est important aujourd'hui de développer certains programmes et notamment l'EPR. Or pour ce faire, l'entreprise a besoin d'argent.

C'est effectivement le bon moment pour lancer l'ouverture du capital d'EDF. Ca l'est depuis deux ou trois ans et ça le sera encore pour quelques années. L'évolution continue du prix du pétrole à la hausse démontre, s'il fallait encore le prouver, que le nucléaire est une énergie alternative qu'il faut favoriser.

Qu'est-ce que cette ouverture de capital va changer pour le consommateur, en terme de service et de prix ?

- En principe, absolument rien. Il faut savoir que cette ouverture du capital d'EDF était inscrite dans toutes les décisions prises par les gouvernements successifs, gauche et droite confondus, concernant l'ouverture du marché de l'électricité dans le cadre européen. Ce sont des directives converties en loi et cela implique que l'entreprise EDF puisse participer à ce jeu concurrentiel. Or, le problème que pose EDF dans un cadre européen, est celui de la réciprocité. Des pays qui ont joué le jeu de l'ouverture de leur marché et de la privatisation de leur électricité, se considèrent comme floués quand EDF rachète des parts de leurs entreprises privatisées. Ca a notamment été le cas en Italie. Le problème qui se pose aujourd'hui n'est pas de savoir s'il faut ou non ouvrir le capital d'EDF. Il faut l'ouvrir, car l'Europe le demande et qu'il n'y a pas de moyens de faire autrement pour permettre à l'entreprise de se donner les moyens d'investir. De ce point de vue, le débat à l'heure actuelle, me semble un peu rhétorique. Les règles européennes imposent une concurrence équitable, où l'Etat ne vient pas fausser le jeu. Donc, EDF doit s'ouvrir aux capitaux privés pour ne pas être soupçonnée par Bruxelles de jouer un rôle de distorsion de la concurrence. Mais cela n'implique pas la privatisation d'EDF. Il est possible de concevoir EDF comme une entreprise de troisième type, dont la majorité serait détenue par l'Etat, garant de la pérennité du service et de la politique de l'entreprise sur le long terme, dans un secteur en lien direct avec le bien-être des citoyens. C'est pour cela qu'il existe une charte de service public à laquelle EDF doit se plier, comme ce fût le cas pour Véolia. Quand le service public est opéré par des entreprises privées, l'Etat leur impose un cahier des charges très précis.

Est-il opportun d'ouvrir le capital d'une entreprise publique, lorsqu'elle opère dans un secteur aussi stratégique que celui de l'énergie ?

- Oui, car dès le moment où l'Etat reste majoritaire, c'est lui qui détermine la stratégie de l'entreprise. Sur ce point, la loi doit être très claire. Elle doit spécifier que l'Etat ne doit pas devenir minoritaire, pour des raisons stratégiques. Mais s'il n'y avait eu qu'une dimension de service public, il aurait pu. C'est précisément en raison de cette

dimension stratégique de l'entreprise, que l'Etat se doit de conserver le contrôle sur son avenir. Mais EDF a tout à gagner à ouvrir son capital. Elle est la meilleure entreprise électrique européenne, voire mondiale. Et cette opération lui permettra d'accroître encore sa capacité d'investissement.

Propos recueillis par Clément Moulet